



24 MARS 2025

ATTRIBUTION DE SECOURS FINANCIERS EN CÔTE D'IVOIRE 2023-2024

Le Directeur de l'Orientation et des Bourses du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique informe les étudiants des Universités Publiques et Privées et ceux des Grandes Ecoles Privées Techniques et Professionnelles de l'ouverture de la session d'attribution de secours financiers le lundi 24 Mars 2025.

La date de dépôt des dossiers est fixée du lundi 31 Mars au vendredi 11 Avril 2025 délai de rigueur.

Pour les informations complémentaires relatives à :

- La liste des pièces constitutives du dossier de candidature ;
- La procédure de demande de secours financiers en ligne.

Vous êtes invités à vous rendre sur le site suivant :

www.dob-mesrs.ci.

Le Directeur

Prof. Adama SYLLA